



Assemblée générale

Distr. générale
23 mai 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session
Point 114 d) de l'ordre du jour
**Élections aux sièges devenus vacants dans les organes
subsidiaires et autres élections**

Élection à la Direction exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

Note du Secrétaire général

1. L'Assemblée générale, dans sa résolution [56/206](#), a décidé que le Centre des Nations Unies pour les établissements humains deviendrait le secrétariat du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). L'Assemblée a également décidé que le secrétariat d'ONU-Habitat serait dirigé par un directeur exécutif ou une directrice exécutive ayant rang de secrétaire général adjoint ou de secrétaire générale adjointe et que cette personne serait élue par l'Assemblée générale pour un mandat de quatre ans, sur proposition du Secrétaire général et après consultation des États Membres.
2. Compte tenu de ce qui précède, le Secrétaire général propose à l'Assemblée générale d'élire M^{me} Anacláudia Marinheiro Centeno Rossbach (Brésil) au poste de directeur exécutif d'ONU-Habitat avec rang de Secrétaire général adjoint, pour un mandat de quatre ans. La date effective de son entrée en fonction sera communiquée à l'Assemblée ultérieurement.
3. Le Secrétaire général compte que l'Assemblée générale élira la candidate désignée.

